

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 875

Artikel: Dis-moi pour qui tu roules
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

■ (réd) L'ancien conseiller d'Etat radical vaudois Claude Perey roule pour tout le monde: élu dernièrement président de la section vaudoise du TCS en remplacement de Jean Chevallaz, il est également président de la dernière née des associations s'élevant contre une "autophobie" galopante: l'Association routière vaudoise.

Dis-moi pour qui tu roules

Claude Perey est aussi garagiste et... président des conseils d'administration du Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher et des Forces motrices de l'Avançon, propriétaires du Bex-Villars-Bretaye. Bel exemple de complémentarité rail-route!

Le comité d'initiative "pour un Jura libre d'autoroute" (donc contre la Trans-jurane), dont l'initiative fédérale a abouti ce printemps en même temps que celles s'opposant à trois autres tronçons à travers la Suisse, a discuté des conditions qui pourraient éventuellement conduire à un retrait de son initiative. Moyennant des "concessions majeures" portant notamment sur le nombre de pistes (quatre sont prévues) et le nombre de jonctions (une tous les 2,5 km sur les tronçons à ciel ouvert). Le comité exige également la réalisation d'une étude d'impact. Les autorités politiques accepteront-elles — et selon quelle procédure? — de négocier pour assurer la réalisation d'une partie au moins de leur projet?

DP 875 / 17.09.87

ELECTRICIENS

Economies: connais pas

■ (jd) Les électriciens suisses ne sont impressionnés ni par Tchernobyl, ni par la méfiance à l'égard du nucléaire qui règne dans l'opinion à la suite de la catastrophe soviétique, ni par les scénarios en préparation pour l'abandon à terme de cette forme d'énergie. Imperturbables, ils poursuivent leur chemin: produire plus d'électricité pour répondre à une demande en hausse. Pour eux, Kaiseraugst ne se discute pas; ils revendiquent déjà une nouvelle centrale pour l'an 2000. Leur argument décisif? Les prévisions de consommation annoncent un déficit de production pour 1995 si l'offre n'est pas développée rapidement.

A première vue, l'attitude des électriciens peut paraître logique: investis de la mission d'approvisionner le pays, ils mettent tout en œuvre pour qu'on ne puisse pas

les prendre en défaut.

Il y a pourtant un mais. L'augmentation de la consommation électrique n'est pas une fatalité, un fait sur lequel nous n'avons pas prise. La politique énergétique ne consiste pas seulement à choisir les moyens de répondre à une demande incontrôlable; elle peut aussi influencer cette demande, une possibilité que refusent précisément les électriciens: opposition à une loi sur les économies d'énergie, conditions médiocres de reprise du courant produit par les installations décentralisées, promotion du chauffage électrique. C'est dans cette perspective qu'il faut accueillir leur dernier rapport: la démonstration partisane d'un groupe d'intérêt et non la contribution d'experts soucieux de minimiser la consommation d'énergie.

Surplus agricoles et écologie

■ (jd) Une fois encore la récolte céréalière s'annonce excédentaire; il faudra dégrader 100 000 tonnes de grain en fourrage; coût de l'opération: 30 millions à la charge de la Confédération. Une aberration qui illustre les effets pervers — aussi bien économiques qu'écologiques — d'une politique agricole surannée. Des prix élevés, une prise en charge de la récolte pour la Confédération ont conduit à l'explosion de la productivité: 63 kg à

l'are en 1984 pour le blé d'hiver contre 31 kg en 1956; avec 100 kg à l'are, certains producteurs helvétiques égalent les records européens. Cette logique de la maximisation du rendement — compréhensible du point de vue du cultivateur qui défend son revenu — coûte cher à la collectivité et empoisonne sûrement les sols. En effet, l'amélioration du rendement ne résulte pas seulement de l'utilisation de souches très productives mais aussi de l'adjonction d'engrais, de raccourcisseurs de croissance, d'herbicides, de fongicides et d'insecticides.

Les alternatives culturales existent, notamment les cultures associées qui réunissent diverses espèces dont la proximité est mutuellement favorable, et la couverture végétale du sol qui empêche l'érosion. En arboriculture et en viticulture, ces techniques sont déjà bien répandues; dans d'autres secteurs de la production agricole qui bénéficient de prix garantis, l'agriculteur n'est pas incité économiquement à adopter ces techniques. La politique agricole ne pourra pas ignorer longtemps encore la manière dont les produits sont cultivés.

Par exemple, l'an passé encore, la marge de tolérance pour les vers dans les cerises a passé de 4 à 2%. Cette décision en apparence anodine rend inefficaces les méthodes naturelles de culture de ce produit et impose l'emploi d'insecticide quand il ne conduit pas tout simplement les paysans à abandonner cette culture.

La revue suisse de recherche agricole a regroupé les différentes productions selon les possibilités de culture favorable à l'environnement:

Groupe A: facilement réalisable. Pois, soja, fèves, colza, betteraves, céréales panifiables, pommes et poires à cidre, fruits à distiller, certains types de maïs.

Groupe B: possible mais insuffisamment rémunérée sur le marché: certains types de maïs, cerises de table, pommes de terre, poires, prunes, légumes de serre, raisin à vinifier.

Groupe C: plus difficile mais développement possible: légumes de pleine terre, raisin et pommes de table.

Source: Schweizerische Landwirtschaftliche Forschung, Vol. 25 (1986), Analyse der phytomedizinischen Situation in der Schweiz 1986.